



DÉROULEMENT DE LA FORMATION PERMIS A2

CYLINDRÉE SUPÉRIEUR 125cm³ MAXI 47 CV AGE MINIMUM : 18 ANS

ATTENTION :

SUITE À LA RÉFORME DU 1er MARS 2020, TOUS LES CANDIDATS DEVRONT PASSER L'ÉPREUVE THÉORIQUE SPÉCIFIQUE MOTO (ETM), QU'ILS SOIENT OU NON DÉJÀ TITULAIRE D'UN PERMIS. CETTE ÉPREUVE CONSISTE COMME POUR L'ETG À RÉPONDRE À 40 QUESTIONS AVEC UN MAXIMUM DE CINQ ERREURS. ELLE VIENT EN REMPLACEMENT DE L'ANCIENNE INTERROGATION ORALE (LES 12 FICHES).

1). ÉPREUVE THÉORIQUE MOTO (ETM)

Cette épreuve consiste à vérifier vos connaissances concernant le code de la route, la forme, la couleur et la signification des symboles de la signalisation verticale et horizontale. Elle apprend également à connaître les règles de circulation et savoir se comporter à l'égard des diverses catégories d'usagers. Parmi les 40 questions auxquelles vous devrez répondre, 10 questions sont en vidéo. Un logo vous en informe juste avant le début de la question. Une vidéo de quelques secondes se déroule puis s'arrête. Au moment de l'arrêt sur l'image, la question vous est posée. Pour réussir cette épreuve, il faut obtenir au moins 35 bonnes réponses sur les 40 questions. Un livre de code moto spécifique vous est fourni à l'inscription afin de vous préparer à cette épreuve mais nous disposons également d'un partenariat avec code roussseau vous permettant de travailler le code moto via le web, où vous voulez, quand vous voulez, sur ordinateur, tablette ou portable.

2). ÉPREUVE HORS CIRCULATION (plateau)

Suite à la réforme du 1er Mars 2020, l'épreuve dite plateau consiste à présent à enchaîner les différents exercices les uns après les autres en une seule fois. Vous devrez mémoriser les deux parcours possibles et les réaliser sans aucune reconnaissance préalable ni aucune explication. C'est du par cœur. Elle est constituée d'un déplacement de la moto sans l'aide du moteur qui consiste à vérifier votre aptitude à déplacer la moto en la poussant d'un point A vers un point B en marche avant, puis de la ramener de B vers A en marche arrière. Ensuite vous devrez effectuer une partie à allure réduite chronométrée sans passer. Cette épreuve consiste à vérifier votre aptitude à déplacer la moto à allure lente, en sachant utiliser avec aisance l'embrayage, l'accélérateur et les freins, tout ceci en slalomant entre des cônes et des piquets. Vous devrez au retour de celle-ci effectuer un freinage d'urgence à une allure minimum de 50 Km/h. Le but étant de vérifier vos aptitudes à freiner sur une courte distance, sans chuter et tout en conservant l'équilibre. Puis vous repartirez pour une deuxième partie à allure réduite toujours entre des cônes et des piquets à la différence qu'elle s'effectuera avec un passage mais ne sera cette fois pas

chronométrée. Le passager déposé, vous devrez pour terminer l'examen effectuer un slalom entre des cônes afin de vérifier vos aptitudes à la technique du contre-braquage et ceci à une vitesse minimum de 40 Km/h .Vous devrez également réaliser un évitement à une vitesse minimum de 50 Km/h suivi d'un freinage de précision.

3). ÉPREUVE EN CIRCULATION (Route)

Pour cette épreuve, l'inspecteur sera en liaison radio avec vous depuis le véhicule suiveur. Il vérifiera que vous avez acquis les connaissances et les comportements nécessaires pour circuler en toute sécurité, sans gêner, sans surprendre et sans vous faire surprendre. D' une durée d'environ trente minutes, elle s'effectue pour partie en ville, sur route et/ou autoroute.Vous allez devoir démontrer que vous êtes capable d'appliquer la réglementation routière, de quitter un emplacement de stationnement, changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération, négocier des virages en respectant la trajectoire de sécurité,etc... Une partie de cette épreuve s'effectuera de manière autonome. Vous devrez, pendant cinq minutes environ, suivre un itinéraire qui vous aura été indiqué au préalable.

ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES EN FORMATION PLATEAU OU CIRCULATION :

- Casque homologué étiquette norme NF ou CE avec autocollants rétro-réfléchissants
- Gants homologués portant la norme CE
- Blouson manches longues
- Pantalon ou combinaison
- Bottes ou chaussures montantes

LES PLUS DE VOTRE ECOLE DE CONDUITE

- JAMAIS FAIT DE MOTO ? PAS DE PANIQUE, LES PREMIÈRES LEÇONS MOTO (ET PLUS SI NÉCESSAIRE) SONT INDIVIDUELLES . FORMATION SUR Yamaha mt07.

2 ÉLÈVES MAXI PAR LEÇON AVEC UNE MOTO POUR CHAQUE ÉLÈVE

- UN MONITEUR EXPÉRIMENTÉ ET MOTARD LUI-MÊME EN PERMANENCE A VOS CÔTES POUR VOUS GUIDER ET VOUS CONSEILLER